

Le Recteur de la région académique Grand Est,
 Recteur de l'académie de Nancy-Metz,
 Chancelier des universités,

Vu le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie ;

Vu la circulaire n° 2017-026 du 14 février 2017

ARRÊTÉ :

La liste des personnels enseignants du premier et second degré, ayant présenté la seule épreuve 1, admis à l'examen au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), session 2021-3, comme suit :

NOM D'USAGE	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	DISCIPLINE	ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE OU DE RATACHEMENT
ARNAUD	ALLAIS	Nadine	Anglais	EREA Hubert MARTIN 54140 Briey
BUTHMANN	BUTHMANN	Virginie	Sciences de la vie et de la terre	Collège La Milliaire 57100 Thionville
DELAVALLE	DELAVALLE	Damien	Génie mécanique productique	Collège Vautrin Lud 88100 Saint Dié des Vosges
JUNG	DI GIUSTO	Pascale	Peinture revêtement	Collège L'Arboretum 57340 Morhange
FORMERY	HAVEN	Valérie	Biotechnologies, santé et environnement	Collège Pierre Adt 57600 Forbach
HENRION	HENRION	Jennifer	Génie industriel textiles et cuirs	Collège La Milliaire 57100 Thionville
IFFLY	IFFLY	Virginie	Eco-gestion – option : commerce et vente	Collège La Carrière 57500 Saint Avold
MEYER	MEYER	Audrey	Génie industriel bois	Collège Julien Franck 54250 Champigneulle

Nancy, le 06 décembre 2021

Jean-Marc HUART

